Un train de mesures vise les caisses de retraite en difficulté

Presse Canadienne

TORONTO — Les caisses de retraite des employeurs, dont plusieurs sont touchées par le marasme des marchés boursiers, sont visées par un train de nouvelles mesures du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nicholas LePan, le haut fonctionnaire à la tête de cet organisme fédéral, a confié à un quotidien torontois, mercredi, qu'il aurait, au début de 2004, de nouveaux pouvoirs, tel celui d'interdire à une compagnie de bonifier les clauses relatives aux prestations lorsque la caisse s'avère être en état de « sérieux » sous-financement. Le bureau pourra également obliger les administrateurs d'une caisse à compenser tout manque à gagner avant que celle-ci soit fermée et dissoute, pouvoir dont il ne dispose pas encore.

En tout, 80 régimes de retraite étaient sur la liste de surveillance pour l'exercice échu le 31 mars, comparativement à 50 à pareille date en 2002, révèle le rapport annuel de l'organisme fédéral. Environ 60 de ces caisses de retraite sont du type à prestations déterminées, la vingtaine d'autres à cotisations déterminées.

Le bureau estime que sur 1205 caisses qu'il supervise, la moitié ont plus de passif que d'actif ; de ce dernier groupe, 55 % sont sous-financées à hauteur de plus de 10 %.

Selon M. LePan, le regain survenu ces derniers mois sur le marché des actions a donné de l'oxygène à des régimes en difficultés, mais il n'allège pas la pression s'exerçant sur plusieurs employeurs. Il ne qualifie pas pour autant la situation de critique et souligne que, dans plus d'un cas, les administrateurs ont commencé à adopter les correctifs qui vont renflouer les états financiers. « Au BSIF, nous sommes payés pour nous inquiéter, pas pour réagir trop fort, ce serait très dangereux de généraliser. J'ai grandement confiance que les régimes obérés par un lourd déficit en sont conscients et prennent les mesures nécessaires. »

Durant l'année écoulée, le bureau s'est montré plus interventionniste et, dans certains cas, a éxigé des compagnies qu'elles cessent de s'offrir des congés de cotisation. Environ 10 % des régimes existant au Canada sont supervisés par l'organisme fédéral. En juin, une étude menée par trois firmes de consultants estimait que les déficits des caisses de retraite des secteurs privé et public totalisaient quelque 225 milliards de dollars.

FRV et Léger Marketing concevront des émissions basées sur des sondages

Presse Canadienne

LE GROUPE Altau, filiale de FRV Média inc., et Léger Marketing ont décidé de s'associer pour concevoir des émissions de télévision utilisant les résultats de sondages et de recherches marketing.

« Les émissions ainsi *développées* permettront de mettre en commun toutes les connaissances et le savoir-faire que Léger Marketing cumule par ses sondages, enquêtes, recherches marketing et mesures de l'opinion publique sur une multitude de sujets, ainsi que l'expertise du Groupe Altau et de FRV Média en production télévisuelle et distribution internationale », ont précisé les partenaires, hier.

« Le but de ce partenariat est de *développer* de nouvelles façons de présenter les sondages à la télévision avec interaction du public. »

Benoit Laliberté poursuit le courtier Canaccord

FRANCIS VAILLES

L'EX-PRÉSIDENT de Jitec, Benoit Laliberté, vient d'intenter une poursuite de 650 000 $ contre le courtier Canaccord Capital et l'un de ses ex-représentants, Marc Beaudoin.

Selon la poursuite, M. Beaudoin s'était engagé, à la fin de septembre 2000, à acheter 500 000 actions de Jitec à 6,50 $. Or, trois ans plus tard, Marc Beaudoin n'aurait toujours pas payé la contrepartie pour 100 000 des 500 000 actions, soit une somme de 650 000 $. La requête a été déposée en Cour supérieure le 19 septembre.

Benoit Laliberté soutient dans sa requête que le courtier Canaccord et Marc Beaudoin sont solidairement responsables des 650 000 $ impayés. Le président du conseil de Canaccord, Peter Brown, aurait même communiqué avec Benoit Laliberté pour s'informer de la transaction, à l'automne 2000.



Photo ALAIN ROBERGE, archives La Presse ©

Benoit Laliberté, ex-président de Jitec.

En présence de Herbert Black

C'est le financier montréalais Herbert Black qui aurait proposé à Benoit Laliberté de vendre une partie de ses actions à Marc Beaudoin, selon la poursuite. M. Black aurait d'ailleurs été présent aux diverses rencontres qui ont scellé le transfert des 500 000 actions.

Toujours selon la poursuite, cette transaction était entièrement privée, c'est-à-dire que le transfert d'actions a été effectué sans que la Bourse, le jour même, en soit informée. Or, un courtier ou l'un de ses représentants ne peut faire de telles transactions sans passer par un marché boursier.

Au téléphone, l'avocat de Benoit Laliberté, Reevin Pearl, affirme que son client a attendu trois ans avant de déposer sa poursuite parce qu'il espérait un règlement à l'amiable. La requête a été déposée avant que la cause ne soit prescrite, c'est-à-dire invalidée par la loi après un certain temps. Dans ce cas, le délai de prescription est de trois ans.

Selon M. Pearl, contrairement à un courtier, un individu peut à loisir vendre des lots d'actions privément, c'est-à-dire sans passer par le marché boursier. À titre de président de Jitec, M. Laliberté devait cependant faire une déclaration d'initié concernant cette transaction, ce qu'il aurait fait.

Rappelons que Benoit Laliberté, Jitec et trois courtiers font l'objet d'un recours collectif de la part d'ex-actionnaires qui affirment avoir perdu des millions de dollars après que le titre de Jitec en Bourse eut été manipulé. De plus, en juillet dernier, M. Laliberté a été arrêté avec huit autres individus, puis libéré sous caution, parce qu'il ferait partie d'un réseau de prêts usuraires et de blanchiment d'argent.

Joint au téléphone, Marc Beaudoin, aujourd'hui représentant de la firme de courtage Research Capital, affirme que la poursuite est frivole. De son côté, Peter Brown, de Canaccord, soutient qu'elle est sans fondement. Précisons que Marc Beaudoin est le frère d'Yves Beaudoin, celui qui a organisé le recours collectif contre Benoit Laliberté.

La déclaration de revenus électronique de plus en plus populaire

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Environ 30 % des contribuables ont transmis une déclaration de revenus électronique au ministère québécois du Revenu en 2002.

En effet, quelque 1,6 million parmi les 5,2 millions de contribuables québécois ont choisi de transmettre au Ministère une déclaration de revenus informatisée, a fait savoir hier la sous-ministre du Revenu, Diane Jean. La sous-ministre comparaissait devant une commission parlementaire pour rendre compte de sa gestion.

Le Ministère a innové en développant pour la première fois en 2002 un formulaire électronique téléchargeable à partir de son site Internet. Auparavant, il fallait acheter un logiciel commercial pour traiter sa déclaration de revenus.

La proportion des contribuables qui utilisent l'informatique pour transmettre leur déclaration de revenus est en hausse constante. En 1998, seulement 12 % des contribuables avaient utilisé cette voie, les autres préférant le formulaire traditionnel sur papier.

Par ailleurs, le Ministère a aussi mis en place un système informatique pour l'enregistrement et les échanges électroniques du fisc avec les entreprises. L'implantation de ce système a coûté 24,5 millions de dollars.

La sous-ministre Diane Jean a souligné que cette réalisation avait valu au ministère un prix d'excellence au dernier gala de la Fédération de l'informatique du Québec.

« Jamais un tel honneur n'avait été accordé à une organisation gouvernementale », a déclaré Mme Jean. C'est d'autant plus important que le gouvernement s'apprête à recourir de plus en plus aux moyens technologiques modernes pour servir mieux et plus rapidement les citoyens.

Au cours des prochains mois, le ministère du Revenu améliorera ses services électroniques. On prévoit notamment instaurer la gestion des procurations par informatique, un service de paiement par débit pré-autorisé et les possibilités d'amender une déclaration d'impôt par Internet.

Un problème persiste toutefois. Contrairement aux autres contribuables canadiens, les contribuables québécois doivent remplir annuellement deux déclarations de revenus, l'un à Québec, l'autre à Ottawa.

Tous les logiciels capables de remplir les deux déclarations de revenus proviennent du secteur privé. Celui produit par le ministère québécois du Revenu ne peut que traiter la déclaration de revenus pour le Québec.

Des échanges préliminaires ont donc lieu avec le gouvernement fédéral pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'assurer une meilleure coordination à cet égard, a indiqué la sous-ministre Jean.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Appels d'offres

Montréal

Service des ressources matérielles et informatiques

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h aux dates ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

Catégorie: Biens et services
Appel d'offres: 03-7917
Descriptif: Cartouches réusinées et neuves pour imprimantes laser de marques diverses
Date d'ouverture: 23 octobre 2003
Dépôt de garantie: 5% (chèque visé ou cautionnement)
Renseignements: Mme Liette Pigeon, agente d'approvisionnement, (514) 872-1060

Catégorie: Biens et services
Appel d'offres: 2003023
Descriptif: Surveillance d'édifices
Date d'ouverture: 23 octobre 2003
Dépôt de garantie: 10 000 $ (chèque visé ou cautionnement)
Renseignements: M. Alain Hétu, acheteur principal, (514) 872-7380

Catégorie: Services professionnels
Appel d'offres: 03-7893
Descriptif: Examens médicaux préemploi (3 ans)
Date d'ouverture: 23 octobre 2003
Dépôt de garantie: Aucun
Renseignements: M. Pierre Gatineau, agent d'approvisionnement, (514) 872-0349

Catégorie: Services professionnels
Appel d'offres: 03-7897
Descriptif: Représentation de la Ville au Comité médical de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal (A.B.R.P.P.V.M.) (3 ans)
Date d'ouverture: 23 octobre 2003
Dépôt de garantie: Aucun
Renseignements: M. Pierre Gatineau, agent d'approvisionnement, (514) 872-0349

Catégorie: Services professionnels
Appel d'offres: 03-7972
Descriptif: Services de recouvrements financiers divers
Date d'ouverture: 23 octobre 2003
Dépôt de garantie: Aucun
Renseignements: Mme Guylaine Grenier, agente d'approvisionnement, (514) 872-1858

Documents:
Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 6 octobre 2003 au Service des ressources matérielles et informatiques, 9515, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de 50 $, non remboursable.

Vente du cahier des charges:
Téléphone: (514) 872-1000
Télécopieur: (514) 872-9693

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 3 octobre 2003

La greffière de la Ville,
Me Jacqueline Leduc

3174507

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Fourniture de baies latérales trempées MR-63 et MR-73

Documents disponibles
50 $ non remboursable – chèque visé ou mandat seulement à l'ordre de la STM, 8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-chaussée (réception), Montréal, à compter du **vendredi 3 octobre 2003** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30.
Information : (514) 280-4984.
Aucune garantie de soumission
Dépôt des soumissions
Siège social de la STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100 – Réception STM, 8e étage – Portail Nord-Est, Montréal, avant **lundi 20 octobre 2003 à 15 h.** Ouverture publique immédiatement après.
Note
La Société ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions, et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.
Référence : STM-2839-09-03-03

Louise Pouliot
Secrétaire adjointe

3175635

STM

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Implantation en station - Fourniture, installation et habillage des salles – Phase 3 (Lignes 1, 2, 4 et 5)

Discipline concernée
Architecture, génie civil, mécanique de bâtiments, électricité de bâtiments et télécommunication.
Documents disponibles
Centre d'Information Électronique de la Construction (CIEC) (1-800-482-2432) ou (514) 745-5720 poste 5610, **à compter du vendredi 3 octobre 2003.**
Informations : (514) 280-5133 (Christian Brunel).
Rencontres d'information
Vendredi 10 octobre et jeudi 16 octobre 2003 à 9 heures. Point de rencontre : station Berri-UQAM - niveau des loges des changeurs.
Dépôt des soumissions
Réception STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, 8e étage, Portail Nord-Est, Montréal, avant le **jeudi 30 octobre 2003 à 15 h.** Ouverture publique immédiatement après.
Garantie de soumission
Cautionnement de soumission de 10 %.
Note
La Société ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions, et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.
Référence : STM-9 295 271-C-04

Louise Pouliot
Secrétaire adjointe

3175633

STM

la Baie

Rectificatif

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter à l'annonce du **30 septembre 2003 :**

- Sous la rubrique *Homme et enfant*, on aurait dû lire : 30 % de rabais. Tenues d'extérieur pour lui (au lieu de tenues de nuit).
- Dans l'encadré *Semaine de bébé*, on aurait dû lire que le prix de solde de la poussette Evenflo est de 299,99 $.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et ces contretemps.

3175691

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Fourniture de recouvrement pour plancher d'autobus urbains

Documents disponibles
50 $ non remboursable - chèque visé ou mandat seulement à l'ordre de la STM 8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-chaussée (réception), Montréal, à compter du **vendredi 3 octobre 2003** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30.
Information : (514) 280-4921.
Aucune garantie de soumission
Dépôt des soumissions
Siège social de la STM, 800, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, Portail Nord-est, 8e étage, Montréal, avant le **lundi 20 octobre 2003 à 15 h**. Ouverture publique immédiatement après.
Note
La Société ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions, et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.
Référence : STM-2820-08-03-50

Louise Pouliot
Secrétaire adjointe

3175634

STM

«Quand je serai grand, je serai guéri»

Notre mission : augmenter les chances de guérison des enfants atteints de cancer au Québec.

Fondation Charles-Bruneau

(514) 256-0404

Les Journées portes ouvertes du patrimoine



Les demeures patrimoniales à Montréal : un trésor, un rêve et un investissement.

Les dimanches, 28 septembre et 5 octobre de 13 h à 16 h
Renseignements : 872-4192 ou www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine

La Presse cyberpresse.ca

Chambre immobilière du Grand Montréal

Tous les détails dans le cahier Mon toit de samedi

Montréal